

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 41 (1900), p. 145-152

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1900__41__145_0

© Société de statistique de Paris, 1900, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 5. — MAI 1900.

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 AVRIL 1900.

SOMMAIRE. — Lecture d'une lettre de M. Levasseur — Nécrologie : MM. Wagner et Jakchitch. — Nomination d'un membre correspondant. — Présentation de membres titulaires — Présentation d'ouvrages : le secrétaire général, M. Ducrocq — Emission d'un vœu par M. le D^r Ledé. — Communication de M. Fahlbeck sur la régularité dans les choses humaines ou les types statistiques et leurs variations. — Discussion : MM. le D^r Chervin, Coste, Laurent, Pierre des Essars, Juglar, Fléchet. — Communication de M. Limousin sur le chiffre d'affaires de la France, de 1872 à 1896.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Mercet, vice-président. Le procès-verbal de la séance du 18 avril 1900 est adopté.

M. Mercet donne lecture de la lettre suivante, qu'il vient de recevoir de M. Levasseur, président de la Société :

Villa Cyrano, Mers (Somme).

« Mon cher Collègue,

« Je vous remercie d'avoir bien voulu accepter de présider la prochaine séance de la Société de statistique.

« J'aurai le double regret de ne pas entendre la communication de M. Fahlbeck, que j'avais entendu avec beaucoup d'intérêt à Kristiania, et de ne pas pouvoir remercier des services qu'il nous rend M. Matrat, à l'occasion de sa mise à la retraite.

« Ma santé, celle de mes petits-enfants et la nécessité où je suis de chercher un peu de solitude, pour travailler à la réimpression de l'*Histoire des classes ouvrières en France*, m'ont obligé à quitter Paris pour une quinzaine de jours.

« Je vous prie d'être l'interprète de mes regrets auprès de MM. Fahlbeck et Matrat.

« J'espère trouver encore M. Fahlbeck à mon retour à Paris.

« J'y trouverai M. Matrat; mais je ne veux pas, puisque sa retraite a été officiellement prononcée, attendre jusqu'à la prochaine séance pour lui exprimer les sen-

timents d'estime qu'ont pour lui tous ses collègues, et de gratitude que lui doit notre Société pour son dévouement. Il y a vingt ans et plus, je crois, que je connais M. Matrat et ses publications relatives à la prévoyance et à la mutualité. Ses livres et ses brochures, qui ont eu une très large publicité et que l'Académie a récompensés, ont répandu de saines idées et sont de véritables œuvres morales. L'auteur a mis, à les écrire et à les répandre, cette même ardeur persévérante qu'il a apportée dans les sociétés savantes et dans les associations coopératives auxquelles il a prêté son concours. Il a fait œuvre d'homme de bien et de bon citoyen, et c'est un devoir pour nous, qui le voyons à l'action et qui pouvons l'apprécier, de lui rendre, au nom de la Société de statistique, ce témoignage au moment où il va cesser d'exercer ses fonctions officielles. C'est en même temps un plaisir de le lui dire et d'ajouter que nous espérons que sa retraite ne l'empêchera pas de se consacrer au bien et de nous continuer les services dont nous lui sommes reconnaissants.

« Je vous prie d'agréer, mon cher Collègue, l'assurance de mes sentiments de cordiale confraternité. »

13 avril 1900.

E. LEVASSEUR.

L'assemblée ratifie, par ses applaudissements, l'hommage rendu à M. Matrat.

M. le PRÉSIDENT annonce le décès de deux membres titulaires : MM. Wagner, rédacteur au Ministère de l'agriculture, et Jakchitch, ancien directeur de la statistique, à Belgrade (Serbie). M. Wagner, malade depuis plus d'un an, n'avait pu venir à nos séances depuis sa nomination. Quant à M. Jakchitch, qui appartenait à notre Société depuis près de vingt ans (1881), il avait vu ses travaux appréciés depuis longtemps par les statisticiens français, auxquels il avait emprunté les cadres démographiques et agricoles officiels pour les statistiques de la Serbie. M. Mercet se fait l'interprète des regrets de la Société au sujet du décès des deux membres ci-dessus mentionnés.

M. Mercet met aux voix la candidature, comme membre correspondant, de M. Herbert Gouge, présenté dans la précédente séance par MM. Levasseur et Belhomme. M. Gouge, actuaire du gouvernement à Adélaïde (Australie du Sud), est nommé membre correspondant.

MM. Neymarck et Fléchetty présentent, comme membre titulaire, M. de la Motte, inspecteur des finances, chef du service de la statistique au Ministère des finances. Est présenté au même titre, par M. Bienaimé et M. le Secrétaire général, M. Louis Lacroix, 5, rue Stanislas. Ces deux candidatures seront l'objet d'un vote à la prochaine séance.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL communique la liste des documents privés et officiels offerts à la Société.

En ce qui concerne les ouvrages privés, il cite : *la Question des retraites ouvrières*, par M. Bellom ; *la Doctrine sociale des syndicats agricoles français et l'Héritage des chemins de fer ou les Mangeurs de blé en herbe*, par M. Kergall ; *Mon martyr comme fonctionnaire et calculateur sous les ordres de M. X...*, par M. Frantz Lucas, de Vienne (Autriche) ; *D'où vient la décadence économique de la France*, par le baron Charles Mourre. Il ne s'agit, comme le fait observer l'auteur dans sa préface, que d'une décadence relative, mais dont il est intéressant de rechercher les causes. M. le Secrétaire général signale, enfin, un *Traité de statistique* en espagnol, par don Manuel Minguez y Vicente, imprimé à Cordoba. Il se compose de trois parties : la première, sous le nom d'*Introduction*, renferme des *considérations générales*, des *calculs de probabilité* et un *historique* ; la deuxième, sous le nom de *Théorie*, concerne la statistique *analytique*, puis *graphique* ; la troisième et dernière constitue la *statistique appliquée*.

En fait de publications officielles, il y a lieu de mentionner particulièrement deux documents français, la *Statistique financière des communes*, 1897, et un document de l'Office du travail intitulé : *Bases statistiques de l'assurance contre les accidents d'après les travaux allemands*. (Voir la liste complète des documents officiels, p. 180.)

M. DUCROCQ fait hommage à la Société d'une brochure dont il est l'auteur, intitulée : *Les nouveaux types monétaires de la France, rapprochés, pour l'un d'eux, des monnaies guéloises*. On trouvera, page 170, l'analyse de ce mémoire faite par l'auteur lui-même.

M. le D^r LEDÉ, notre collègue et membre du Comité supérieur de protection des enfants du premier âge, demande la parole pour faire remarquer que les effets produits par la législation relative aux enfants en nourrice n'ont pu encore être mesurés scientifiquement, la concentration des fiches individuelles qui concernent ces enfants éprouvant certaines difficultés. Il propose, en conséquence, à la Société, d'émettre un vœu ainsi conçu : « La Société de statistique émet le vœu que les fiches individuelles, prescrites par circulaire ministérielle du 26 août 1896, soient concentrées à Paris et remises soit à la Société de statistique, soit à un des membres du Comité supérieur de protection des enfants du premier âge, afin qu'étude soit faite et que solution soit donnée sur la mortalité des enfants en nourrice. » Après discussion, il est décidé que la proposition de vœu de M. Ledé sera soumise au prochain Conseil.

La parole est donnée à M. FAHLBECK pour lire sa communication qui a pour titre : *La Régularité dans les choses humaines ou les Types statistiques et leurs variations*. Ce mémoire a en effet pour objet la constatation, dans les mouvements de certains faits sociaux d'une régularité analogue à celle que l'on rencontre dans les lois naturelles. L'étude des faits sociaux, dont les limites ont été singulièrement élargies, surtout par les travaux éminents de Quételet, paraît à M. Fahlbeck devoir être élucidée plutôt par la science statistique que par des travaux purement mathématiques et biologiques qui ont eu quelquefois pour effet d'exagérer la portée de certaines découvertes, témoin les conséquences tirées de la régularité des crimes par rapport à la liberté d'action individuelle.

M. Fahlbeck, après avoir défini ce qu'il appelle la régularité, « c'est-à-dire la répétition d'un nombre à peu près égal de cas, pour un espace de temps déterminé, dans un certain groupe d'individus (*Sussmitleh*) », fait remarquer que cette définition n'exprime que le caractère extérieur de la régularité et ajoute que l'essence de cette régularité est caractérisée par une mesure constante, typique, représentée d'une façon concrète par un chiffre moyen, une valeur moyenne.

Partant de là, M. Fahlbeck passe successivement en revue : 1° l'apparition et l'extension de la régularité ; 2° le degré de constance et de variabilité ; 3° les causes de la régularité ; 4° le rapport entre la norme et les variations, ainsi que les différentes espèces et les causes desdites variations. Il indique ensuite les divers domaines dans lesquels peuvent s'exercer les recherches statistiques, puis distingue trois natures principales de types : *les types naturels*, de caractère plutôt constant ; *les types de finalité*, répondant à des *intérêts* ou à des *besoins*, ceux-ci plus variables ; enfin les types qu'il appelle *types résultantes*, et qui se manifestent sous l'influence de milieux d'ordres divers, types qui ne pourront être élucidés que le jour où pourront être mesurés numériquement les éléments très complexes dont ils sont composés.

M. Fahlbeck attire enfin l'attention sur les variations mêmes des éléments des types, dont les principales sont périodiques et compensatrices, et cite à l'appui quelques exemples. Il termine enfin en faisant remarquer que, tant au point de vue des types qu'à celui des variations, le champ des investigations est immense et fait appel, pour le parcourir, aux investigations de tous les statisticiens. (*Applaudissements.*)

M. le PRÉSIDENT remercie M. Fahlbeck de son intéressante et savante communication qui sera publiée *in extenso* dans un des prochains numéros de ce journal. Elle sera accompagnée d'un certain nombre de diagrammes que l'orateur avait mis obligeamment à la disposition de ses auditeurs et qui représentent, pour une période de 130 ans (1751-1881), les mouvements de la population suédoise (mariages, naissances, décès), ainsi que ceux des suicides, de la justice civile et de la taille des conscrits.

M. le D^r CHERVIN croit que le calcul des probabilités ne s'applique pas toujours

à la statistique et à la démographie. Comme M. Fahlbeck, il pense qu'il n'est pas nécessaire d'avoir à sa disposition un trop grand nombre de chiffres qui peuvent renfermer des éléments très divers, mais il faut cependant que les observations soient assez nombreuses. Lorsqu'on descend, par exemple, jusqu'à la commune pour la recherche des infirmités exemptant du service militaire, les observations n'ont plus de valeur, car les faits se répètent trop rarement et à intervalles trop éloignés. Le tableau de la taille des conscrits en Suède donné par M. Fahlbeck porte sur un très petit nombre d'observations et ne lui paraît pas entièrement démonstratif.

Mais s'il n'y a pas besoin d'un grand nombre d'observations, il est nécessaire qu'elles portent sur un grand nombre d'années. Sous ce rapport, on sait que la Suède est le pays d'Europe où les mouvements de l'état civil ont commencé à être pour la première fois recueillis régulièrement. C'est ainsi que dans son fameux graphique, si apprécié à notre dernière Exposition universelle, la Suède a pu montrer la répercussion des guerres de Charles XII sur la population.

M. Chervin partage l'opinion de M. Fahlbeck sur les compensations qui se produisent en démographie et qui font succéder une grande mortalité à une faible, ou une faible nuptialité à une grande et ainsi de suite ; mais pour bien voir ces compensations, il devient nécessaire d'étudier une longue série d'années.

M. COSTE est frappé de l'augmentation rapide du suicide en Suède et demande si cette augmentation résulte bien du fait lui-même ou d'une plus grande rigueur dans sa constatation.

M. FAHLBECK dit qu'en matière de déclarations de suicide, la famille et les amis essaient parfois de dissimuler, mais que la méthode d'enregistrement étant toujours la même, les erreurs sont de même ordre et qu'il faut en conclure que le nombre des suicides augmente réellement en Suède.

M. LAURENT est étonné de cette progression des suicides. On les attribue le plus souvent à l'alcoolisme, or dans le cas de la Suède, qui a une législation très rigoureuse sur l'alcool, il faut éliminer cette cause. Il est étrange aussi de voir la régularité avec laquelle la courbe de la natalité illégitime suit celle des suicides. Y aurait-il corrélation entre les deux ?

M. FAHLBECK ne pense pas que les deux courbes, malgré leur analogie, dépendent l'une de l'autre.

M. DES ESSARS rappelle qu'il y a une quinzaine d'années, M. Bertillon fit devant la Société une communication dans laquelle il montra que la fréquence du suicide croissait avec le temps et que la courbe des suicides était identique à celle des divorces. Il attribuait ce fait à un état de déséquilibre qui pourrait bien se retrouver dans le cas présent.

Quant à la légitimité de l'emploi du calcul des probabilités, ou plus généralement du calcul en statistique, M. des Essars en est résolument partisan. Sans doute, il faut le faire avec prudence, car en statistique on ne sait pas compter tous les cas possibles et tous les cas favorables comme dans un problème de jeu de dés ou de cartes, et on ne sait surtout pas mesurer exactement l'intensité des diverses forces agissantes, mais il ne s'ensuit pas moins que l'emploi du calcul donne des résultats souvent tolérables et quelquefois excellents, comme ceux qu'a obtenus M. Vilfredo Pareto dans sa fameuse courbe de la répartition des revenus qui est bien une loi économique, quoiqu'on ne puisse jusqu'ici en dégager la cause première.

Au fond, M. des Essars pense que, en statistique et en économie politique, on retrouve le principe de la *conservation de l'énergie*.

M. FLÉCHEY, répondant d'abord à une observation de M. Chervin, dit que si le petit nombre d'observations n'est pas suffisant lorsqu'il s'agit de faits accidentels, comme certaines infirmités, il n'en est pas de même quand l'observation s'applique à des faits d'une portée très générale. Il cite comme exemple l'accroissement exceptionnel du nombre des mariages en France, en 1792 et en 1813, au moment des levées en masse, dont se trouvaient exemptés les hommes mariés. Il a retrouvé les traces de ce mouvement, avec une intensité considérable, dans trois petites communes,

très distantes l'une de l'autre, et ne comptant cependant que 300, 500 et 900 habitants.

Revenant ensuite à une citation de Quételet, faite par M. Fahlbeck, M. Fléchey dit qu'en ce qui concerne le domaine des faits moraux et particulièrement la criminalité, le rôle de la statistique lui paraît devoir se borner à la constatation de la régularité des crimes, sans en tirer de conclusion en ce qui concerne le libre arbitre. Il demande la permission de rappeler ce qu'il disait en 1874 dans une *Notice nécrologique* sur Quételet parue dans un journal de l'époque : « Quételet reconnaissait simplement l'influence des milieux physiques, intellectuels, moraux qui, sans enchaîner l'homme, pèsent sur lui et dont la combinaison avec le libre arbitre individuel, dans une mesure inconnue, constitue seule une cause complexe dont il avait reconnu l'effet régulier. Ses travaux ne font que confirmer une fois de plus que, dans le monde moral comme dans le monde physique (et nous employons ici ses propres expressions), l'on rencontre de véritables lois de conservation ». M. Fléchey ajoute qu'il avait eu occasion d'aborder précédemment cette question dans une brochure intitulée : « *De l'Influence de l'action individuelle sur les conditions de l'état social* (1). Or, ces deux documents ayant été transmis au fils de l'illustre savant, au lendemain de sa mort, M. Fléchey reçut de M. E. Quételet la réponse suivante qu'il lui paraît utile de reproduire : « Bruxelles, 8 mai 1874. Monsieur, Je vous remercie vivement de l'envoi que vous avez bien voulu me faire de la *Notice nécrologique* dans laquelle vous appréciez rapidement, mais avec beaucoup de justesse, les principaux travaux de mon père. Il tenait particulièrement à la loi binomiale..... Je connaissais déjà votre travail *De l'Influence de l'action individuelle*, et j'en ai causé plus d'une fois avec mon père à qui vous avez bien voulu l'envoyer et qui l'appréciait beaucoup..... » M. Fléchey, en pareille matière, ne croit pouvoir invoquer un meilleur témoignage.

M. COSTE dit que les passions humaines n'échappent au calcul que dans leur *particularisme individuel*. Considérées dans la collectivité sociale, elles se traduisent en faits constants, qui démontrent que la passionnalité même est mesurable et peut être soumise au calcul. Or, ce qui est vrai des passions l'est encore bien plus des sentiments et des actes raisonnables dont la régularité est manifeste.

On ne peut donc prétendre que le libre arbitre humain s'oppose à ce que les faits touchant à l'ordre moral soient observés et définis par la statistique. Ils obéissent à un déterminisme et la statistique peut les constater.

M. CLÉMENT JUGLAR remarque que les tableaux graphiques de M. Fahlbeck nous ramènent à la discussion qui devait suivre sa lecture, à savoir : les *rapports* que la statistique peut établir entre la *natalité* et l'*état économique d'un pays*. Les observations qu'il voulait présenter à ce sujet élucideront donc en même temps les mouvements de la population suédoise consignés dans les diagrammes de M. Fahlbeck.

La communication de M. Juglar, appuyée d'un tableau numérique, dépassant quelque peu les limites de ce procès-verbal, figure plus loin, p. 150, dans le présent numéro comme annexe à ce procès-verbal.

M. LIMOUSIN demande à faire une communication qu'il présente, avec graphique à l'appui, comme suite à son article sur la *statistique des faillites* qui a paru dans le numéro de février. Le commerce intérieur, dont il parvient à mesurer pour la première fois la valeur, étant beaucoup plus important que le commerce extérieur, il en résulte, suivant lui, que la protection et le libre-échange n'ont pas l'influence que leur attribuent d'ordinaire les économistes. La communication de M. Limousin fera l'objet d'un article spécial, *la Statistique du chiffre d'affaires de la France, de 1872 à 1896*, qui paraîtra dans un prochain numéro.

Après quelques observations de MM. Coste et Juglar, que l'heure avancée ne permet pas de développer, l'ordre du jour de la prochaine réunion est ainsi fixé :

(1) *Journal des Économistes*, janvier 1874. Cette brochure a été présentée par l'auteur à la Société de statistique dans la séance du 8 novembre 1873.

- 1° La statistique agricole de la Belgique, par M. Meuriot ;
2° Note de M. Vauthier relative à l'article de M. Arsène Dumont, intitulé : « De l'aptitude à l'émigration de la population française ».
La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,
E. FLÉCHEY.

Le Vice-Président
faisant fonctions de président,
E. MERCET.

II.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

DES RAPPORTS QUE LA STATISTIQUE PEUT ÉTABLIR ENTRE LES MARIAGES ET LES NAISSANCES D'UN PAYS ET SA SITUATION ÉCONOMIQUE.

M. Fahlbeck, dans l'un des graphiques (n° 3) dont il a accompagné sa communication (séance du 18 avril 1900), nous donne la fréquence des mariages en Suède, de 1851 à 1895. Nous y suivons les variations qui se présentent tour à tour, à partir d'un chiffre minimum, noté en 1852, à la fin de la liquidation de la crise commerciale de 1847 et de la Révolution de 1848 qui l'a suivie.

La période prospère reprend avec le retour de la tranquillité; nous rencontrons un premier maximum en 1854, arrêté par la déclaration de la guerre de Crimée qui, quoique localisée, se fait déjà sentir; le chiffre des mariages fléchit en 1856, pour se relever de suite dans une succession d'années heureuses, toujours en plus-value jusqu'en 1859. Le chiffre atteint en Suède, en ce moment, n'a pas été dépassé depuis.

Il s'abaisse d'abord au moment de la guerre de la Sécession aux États-Unis, en 1862, se relève à peine en 1863 et en 1865, malgré les crises de 1864, en France, et de 1866 en Angleterre. La diminution des mariages n'en est pas moins sensible de 1865 à 1868, pendant toute la période de liquidation de la France et de l'Angleterre, alors que la Suède n'avait pris qu'une bien faible part à leur prospérité.

La liquidation des crises commerciales terminée dans le monde, car l'Angleterre, la France et les États-Unis avaient au même moment passé par les mêmes périodes, les affaires reprennent leur cours sans interruption jusqu'en 1873, malgré la guerre franco-allemande de 1870, qui avait suspendu le mouvement des échanges en France et en Allemagne. Les deux pays, par leurs hostilités, se sont mis en dehors du grand courant de prospérité qui entraînait alors le monde; la Suède, au contraire, l'a suivi, et nous notons, chez elle comme partout, en dehors des belligérants, l'accroissement des mariages qui en est la conséquence; sur le graphique de M. Fahlbeck, les deux lignes sont caractéristiques.

La crise éclate en 1873, les hauts prix atteints alors sont de suite abandonnés dans la période de liquidation qui s'ouvre et continuera jusqu'en 1879. La France et l'Allemagne prennent part à cette période, sans avoir participé aux dernières années de la période prospère.

La reprise des affaires se manifeste de suite, mais l'emballement de la spéculation est tel que l'abus du crédit, comme toujours, amène la crise de 1882.

Le tableau de M. Fahlbeck marque bien la diminution des mariages de 1873 à 1879, pendant la période de liquidation, leur relèvement en 1880 et leur abaissement en 1884, la crise se faisant déjà sentir.

La Suède fut à peine touchée, car, déjà, un léger relèvement se produisait, quoique bien faible, puisqu'il s'arrêtait en 1885, pour s'abaisser jusqu'en 1888, pendant la liquidation de la crise de 1882.

En 1890, les mariages reprennent un peu, mais le krach Baring les font descendre à un nouveau minimum en 1893, pendant sa liquidation; alors, seulement, le mouvement se relève jusqu'en 1895. Ici s'arrête le tableau de M. Fahlbeck.

En France et en Angleterre les mêmes mouvements se produisent aux mêmes époques, sous l'influence des mêmes causes, mais avec une plus grande amplitude et, pour mieux suivre ces mouvements, jetons les yeux sur le tableau ci-joint :

Années.	Mariages.				Naissances légitimes.			
	Paris.	Londres.	France.	Angleterre.	Paris.	Londres.	France.	Angleterre.
	Milliers.				Milliers.			
1869.	18,9	30,0	303	176	39,5	107,8	877	728
1873. Crise . . .	21,3	33,4	352	205	"	"	899	811
1879. Liquidation.	18,0	33,4	278	182	" 1	"	851	849
1882. Crise . . .	21,4	35,6	289	206	47,2	130,4	866	864
1886. Liquidation.	20,2	34,2	269	196	41,8	122,4	766	831
1890. Krach Baring .	23,2	37,3	290	227	44,1	129,2	808	875
1895. Liquidation.	22,6	36,9	282	218	41,1	128,7	760	851
1897.	23,8	41,2	291	249	41,7	129,2	789	883

Mouvement général de 1869 à 1897.

1869 à 1897 . . . + 4,9 + 11,2 — 12,0 + 73 + 2,2 + 21,4 — 88 + 155

Nous ne prenons que les dates principales, celles des crises qui terminent la période prospère et celles des liquidations qui suivent la crise, déterminée toujours par l'abus du crédit, qui disparaît complètement alors, le taux de l'intérêt, de 5, 6, 7 p. 100 et au delà s'abaissant à 2 p. 100 ! comme toujours, pendant la liquidation des crises.

Un simple coup d'œil sur les colonnes des chiffres des mariages et des naissances nous montre ces oscillations en hausse et en baisse. Elles n'apparaissent pas d'une manière imprévue et irrégulière; une fois le mouvement commencé dans un sens, sauf quelques légères irrégularités inévitables, ce mouvement continue dans le même sens jusqu'à ce que, la période terminée, il se retourne en sens contraire. Cette continuité du mouvement n'indique-t-elle pas qu'il tient, non à des causes accidentelles, mais à une cause persistante qui domine la situation et entraîne toute l'activité humaine avec elle; car ces marches en avant, ces arrêts, nous les retrouvons sur tous les tableaux que recueille la statistique, mais nulle part aussi visibles que sur les bilans de l'escompte et de l'encaisse des grandes banques.

Que nous prenions, de 1869 à 1897, les relevés des mariages et des naissances dans les capitales ou dans l'ensemble des pays, partout, nous voyons les mêmes oscillations se produire. Ce tableau, qui a paru en 1896 dans notre Journal, nous paraît également répondre à la question à l'ordre du jour de nos dernières séances : *Des rapports que la statistique peut établir entre la natalité et l'état économique d'un pays*; il n'a pas été rappelé dans la réponse de M. March à la demande de

M. Levasseur. Sans avoir d'opinion bien arrêtée sur cette question complexe, M. March s'est, en effet, borné à dire que M. Wood, dans un des derniers numéros du *Journal de la Société de statistique de Londres*, avait présenté des courbes qui montraient que la nuptialité diminue quand les chômages augmentent, et *vice versa*.

Il résulte des relevés qui précèdent que c'est pendant *les périodes de liquidation, c'est-à-dire de ralentissement du travail et de chômage* qui succèdent à la période prospère d'activité des affaires, que *la nuptialité et la natalité diminuent*, et réciproquement ; le fait était donc déjà démontré, sans avoir été remarqué.

Clément JUGLAR.